HAL
open science

# Les dépenses d'éducation des ménages agricoles : état des connaissances et projet d'étude

Jean-Louis Brangeon, Pierre Daucé, Guénhaël Jegouzo

▶ **To cite this version:**

Jean-Louis Brangeon, Pierre Daucé, Guénhaël Jegouzo. Les dépenses d'éducation des ménages agricoles : état des connaissances et projet d'étude. 20 p., 1971. hal-02859626

**HAL Id: hal-02859626**

**https://hal.inrae.fr/hal-02859626v1**

Submitted on 8 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# P L A N

ECONOMIE RURALE
BIBLIOTHÈQUE

Section 1 - En quoi consistent les dépenses d'éducation des familles et quels sont leurs modes de financement ?

A - Frais de scolarité et dépenses d'inactivité ..... p. 1

B - Dépenses brutes et dépenses nettes ..... p. 3

C - Les divers modes de financement ..... p. 4

Section 2 - Pourquoi évaluer les dépenses d'éducation des ménages agricoles ?

§ 1 er - Le plan d'éducation peut influencer les comportements démographiques et économiques des ménages. ..... p. 6

§ 2ème - L'influence du coût de l'éducation sur le niveau et le type d'éducation ; résultats de travaux antérieurs.

A - Le coût comme facteur de sous-scolarisation : travaux de l'I.N.E.D. et de l'I.N.O.P. ..... p. 7

B - Influence du coût sur le type d'éducation : cas de l'enseignement technique et de l'enseignement agricole secondaire. ..... p. 10

C - Voies par lesquelles le coût de l'éducation influence le taux de scolarisation et le choix du type de formation. ..... p. 13

Section 3 - Comment évaluer les dépenses d'éducation des ménages agricoles ?

A - Information recherchée. ..... p. 16

B - Sources des données. ..... p. 18

-:-::-:-

## Section 1 - En quoi consistent les dépenses d'éducaton des familles et quels sont leurs modes de financement ?

Pour présenter la nature des dépenses familiales d'éducation, nous considérerons l'unité "ménage", sans chercher à distinguer qui, des parents ou des enfants, supportent la charge du coût. D'autre part, nous ne traiterons pas des coûts psychologiques d'éducation qui résultent en particulier de la pénibilité du travail scolaire. Enfin, si traitant de la nature des dépenses il est difficile de ne pas évoquer en même temps leur évaluation, nous convenons de reporter dans la 3ème partie de cette note les problèmes d'estimation.

En France, l'enseignement public est gratuit depuis 1871 dans le 1er degré, depuis les années 1928-1932 dans le second degré. Que l'enseignement soit gratuit ne signifie pas que les familles n'aient aucun coût à supporter. Les ménages supportent même un double coût du fait de la scolarisation de leurs enfants puisqu'aux frais proprement scolaires viennent s'ajouter des dépenses d'inactivité, l'enfant scolarisé n'ayant pas d'activité professionnelle et se trouvant de ce fait à la charge de ses parents.

Une partie des dépenses des familles est prise en charge par les pouvoirs publics dans les cas où il y a attribution de bourses et d'allocations familiales.

Il y a lieu ainsi de distinguer entre frais de scolarité et dépenses d'inactivité, entre dépenses brutes et dépenses nettes. Nous examinerons ensuite les divers modes de financement des dépenses d'éducation des familles.

### A - Frais de scolarité et dépenses d'inactivité

#### 1 - Frais de scolarité

Ce sont les suivants :

- droits d'inscription et "rétribution scolaire". La rétribution est plus élevée dans l'enseignement privé car l'Etat ne prend pas en charge toutes ses dépenses de fonctionnement ni ses dépenses d'équipement.
- frais de pension (nourriture, logement, surveillance) et de demi-pension (nnurriture) pour les pensionnaires et demi-pensionnaires : Notons que les élèves d'origine agricole sont proportionnellement plus souvent internes ou demi-pensionnaires.
- achat de livres et de fournitures scolaires.
- leçons particulières.
- frais de transports scolaires ; ils peuvent être très élevés dans les régions de montagne et de très faible densité de peuplement.
- frais divers : assurances, cotisations sportives.

2 - Dépenses d'inactivité

Si l'enfant n'était pas scolarisé, il exercerait en principe un emploi et percevrait un revenu. L'inactivité professionnelle liée à la scolarité a pour conséquence que les diverses dépenses de consommation de l'enfant sont à la charge des parents.

a) Les dépenses de consommation autres que les frais de scolarité.

Ces dépenses concernent l'alimentation et le logement non assurés par les établissements scolaires, l'habillement, l'hygiène et les soins, les loisirs... La distinction entre ces coûts et les frais de scolarité n'a pas de fondement théorique puisque certains postes seront classés dans l'une ou l'autre rubrique selon que les enfants sont internes ou externes.

Si les coûts alimentaires et non alimentaires sont des dépenses monétaires effectives, ils sont envisagés, notamment au moment de la décision de scolarisation, comme coûts d'opportunité. Le coût d'opportunité des dépenses supportées par la famille est différent pour le ménage et l'exploitation.

Pour le ménage, il sera d'autant plus élevé que l'utilité marginale de la monnaie est plus forte, c'est-à-dire que le revenu et le niveau de consommation sont plus faibles. Une même dépense monétaire peut correspondre à des coûts d'option très différents selon les familles.
La variabilité des coûts d'opportunité est probablement plus grande que celle des dépenses effectives.

Pour l'exploitation, le coût d'opportunité des sommes consacrées à l'éducation dépend de la rentabilité des dépenses ou des investissements qui auraient pu être réalisés. C'est un manque à gagner en termes de revenu, qui concerne aussi le ménage.

b) Le revenu non gagné par l'enfant scolarisé au-delà de l'obligation scolaire

Ce coût d'opportunité peut provenir :

- de la non participation de l'enfant au travail de l'exploitation, qui entraîne un manque à gagner de revenu agricole. Il faut y ajouter les éventuelles dépenses d'investissement destinées d'une part à faire face aux besoins de main-d'oeuvre, d'autre part à obtenir des ressources supplémentaires, elles-mêmes destinées à faire face aux dépenses de consommation et de scolarité des enfants.
- de l'absence d'une source externe de revenu (salaire agricole ou revenu non agricole), si l'alternative de la scolarisation est le travail à l'extérieur de l'exploitation familiale.

Les deux catégories de dépenses d'inactivité ne s'additionnent pas. Si en effet l'enfant, au lieu d'être scolarisé, exerçait un emploi, il n'y aurait pas pour le ménage à la fois des dépenses de consommation en moins et des ressources en plus.

Les diverses composantes des dépenses d'éducation qui viennent d'être identifiées :

- varient selon l'âge et le sexe. Le coût total d'éducation augmente avec l'âge. Quant au revenu non gagné, il est souvent moindre pour les filles que pour les garçons puisque les salaires féminins ont tendance à être inférieurs aux salaires masculins à emploi égal, et que les possibilités de placement, agricole et rural non agricole, sont moindres pour les filles.

D'autre part, le coût d'opportunité des études des benjamins peut être moindre que pour les aînés, la productivité ou l'utilité marginale de leur travail sur l'exploitation ou du revenu non gagné étant inférieure si les aînés ont un emploi dans ou hors de l'exploitation.

- sont de périodicité variable puiqu'il y a à la fois des dépenses courantes, des dépenses à échéance fixe, des achats de biens de consommation durable dont l'usage se prolonge au-delà d'une année scolaire, enfin des frais exceptionnels.

- sont de nature hétérogène, les dépenses effectives s'opposant aux coûts d'opportunité.

B - Dépenses brutes et dépenses nettes

Les dépenses d'éducation qui sont à la charge des familles sont en partie compensées par divers "transferts sociaux". Il s'agit des allocations familiales, des bourses, des subventions de transports scolaires, des remises de principe d'internat, des réductions d'impôt sur le revenu, et enfin de "l'allocation spéciale d'entretien" qui est accordée, au titre du F.A.S.A.S.A., à quelques exploitants agricoles pour ceux de leurs enfants qui, âgés de 16 à 18 ans, poursuivent leurs études en tant que boursiers ou sont en apprentissage.

On sait qu'au-delà de la scolarité obligatoire, les allocations familiales sont maintenues jusqu'à 20 ans lorsque les enfants poursuivent leurs études, et jusqu'à 18 ans quand il y a apprentissage. En raison de l'extrême faiblesse des revenus agricoles d'un certain nombre de familles agricoles, les allocations familiales tiennent une place essentielle dans leurs ressources.

Pour les bourses, notons que les enfants d'agriculteurs bénéficient de parts supplémentaires depuis l'année scolaire 1968-1969. En outre, depuis l'année scolaire 1969-1970, les conditions d'estimation des ressources des agriculteurs ont été modifiées dans un sens favorable.

En ce qui concerne les dépenses de transports scolaires, un maximum de 65 % de leur montant se trouve pris en charge par l'Etat quand les enfants habitent à plus d'une certaine distance de leur école (3 km en zone non urbaine, 5 km en zone urbaine et suburbaine). Le reste se trouve à la charge des collectivités locales et des familles. Ce régime s'applique dans l'enseignement du second degré depuis 1961 pour les établissements publics, depuis 1962 pour les écoles privées, et depuis 1967 pour l'enseignement agricole.

C - Les divers modes de financement des dépenses d'éducation des ménages

On peut envisager d'établir un compte de l'éducation dans lequel les dépenses explicites et implicites figureraient en emplois, les ressources étant constituées par les divers modes de financement. Enumérons ces divers modes sans nous poser la question de savoir si les dépenses éducatives doivent être analysées comme des dépenses de consommation ou des dépenses d'investissement.

a) ressources des parents :

- prélèvement sur le revenu courant.

- emploi d'une épargne antérieure ; liquidation d'un capital. Dans certaines régions, des agriculteurs ont vendu leur capital foncier pour financer les études de leurs enfants. Mais ce comportement est exceptionnel. Comme le relevait déjà A. MARSHALL, les familles "tout en étant généralement désireuses de mettre de côté un capital pour leurs enfants, sont beaucoup plus réticentes lorsqu'il s'agit de l'investir en eux". On a souvent constaté que des parents agriculteurs "préféraient" transmettre un patrimoine foncier à leurs enfants plutôt que de les former.

Compte tenu de la montée des besoins des familles agricoles , il peut y avoir concurrence entre consommation non éducative, investissements matériels et dépenses explicites et implicites d'éducation. Dans cette concurrence, l'éducation est-elle un reste ?

b) les ressources des enfants scolarisés :

- emprunts ; pour les études supérieures, l'Etat et parfois les départements font des prêts d'honneur, les banques font des prêts spéciaux.

- revenu du travail : travail à temps partiel en cours d'année scolaire, travail pendant les vacances, activité professionnelle à temps plein suivi d'une reprise de la formation. En agriculture, les enfants scolarisés participent le plus souvent aux travaux de l'exploitation familiale pendant les congés scolaires. Une telle participation est la plus importante chez les apprentis agricoles et les élèves de l'enseignement agricole par alternance. Quelle est la quantité de travail agricole fournie par les élèves et apprentis ? Il ne semble pas qu'elle ait, jusqu'à présent, fait l'objet d'une évaluation particulière dans les enquêtes agricoles.

- un mode particulier de financement est constitué par le contrat conclu entre l'enfant scolarisé et son futur employeur (Education Nationale, enseignement privé, I.N.R.A., ...)

c) transferts sociaux : bourses, allocations familiales, subventions pour transports scolaires, remises de principe d'internat, réduction d'impôts.

d) dons

L'importance relative des diverses ressources disponibles pour couvrir les dépenses d'éducation variera en fonction du niveau de formation. Pour les études supérieures, les ressources sont plus diversifiées et l'aide des parents est en général moindre en valeur relative (mais ne l'est peut-être pas en valeur absolue). C'est tout au moins ce qui ressort d'une enquête faite en 1963-1964 par la Mutuelle Nationale des Etudiants de France (M.N.E.F.) sur le budget de l'étudiant (Recherches Universitaires, n° 6 de 1964). Chez les étudiants d'origine agricole, les divers modes de financement étaient les suivants en % des dépenses :

| Aide de la famille | Bourses | Contrats | I.P.E.S. C.A.P.E.S. Externat | Prêts d'honneur Emprunts | Revenus du travail | Economies sur travail | Autres | Budget moyen mensuel | Effectif des étudiants d'origine agricole |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 36,9 | 20,6 | - | 11,6 | 0,25 | 26,5 | 2,7 | 1,3 | 562 F | 129 |

source (op. cit., p. 81)

Cette enquête montre qu'il y a une influence de la catégorie sociale des parents non seulement sur le montant du budget de l'étudiant mais sur l'affectation des dépenses et sur l'origine des ressources.

+
+ +
+

## Section 2 - Pourquoi évaluer les dépenses d'éducation des ménages agricoles ?

La première raison est que si les enfants d'agriculteurs occupent après leur scolarité un emploi dans les industries et services, les dépenses d'éducation des ménages agricoles constituent une sorte de flux de capitaux hors de l'agriculture. Il convient d'estimer ce flux pour éclairer le rôle de l'agriculture dans la croissance économique.

D'autre part, dans la mesure où les parents établissent un plan d'éducation de leurs enfants, ce plan peut influencer leurs comportements démographiques et économiques. Enfin, il existe une influence du coût de l'éducation sur le niveau et le type d'éducation.

### § 1 er - Le plan d'éducation peut influencer les comportements démographiques et économiques des ménages.

A. VINOKUR (Economie de l'Education, Thèse, 1967, p. 422) relève que la prévision des dépenses d'éducation peut déterminer l'ensemble de la structure (volume et répartition dans le temps) des revenus familiaux et les comportements d'épargne. On considère ainsi aux Etats-Unis que les études des enfants sont l'un des meilleurs stimulants de l'activité professionnelle des parents. La répartition des ressources en fonction de la période de la dépense serait également, dans ce pays, à l'origine de la planification des naissances.

En France, il a été constaté lors d'une enquête faite par l'I.N.E.D. en 1968 sur les mobiles de la limitation des naissances dans les ménages d'un ou deux enfants, que l'octroi de bourses plus nombreuses est la mesure la plus souvent proposée par les agriculteurs (chefs d'exploitation et salariés agricoles) pour favoriser la fécondité (Louis RUSSEL, Les mobiles de la limitation des naissances dans les ménages d'un ou deux enfants, enquête d'opinion ; Population n° 2 de 1969, pp. 309-334 ; p. 328-329). Cette mesure est plus fréquemment préconisée en milieu agricole que par les autres catégories sociales.

On a dit plus haut que des agriculteurs avaient parfois liquidé leur capital foncier pour financer la scolarisation de leurs enfants. Dans d'autres cas, on n'achètera pas de terre parce qu'on scolarise l'enfant et que ce faisant, on prévoit qu'il n'y aura pas reprise de l'exploitation.

Enfin, il est arrivé parfois que des chefs d'exploitation adoptent un emploi non agricole à titre principal ou secondaire parce que leur revenu agricole était insuffisant pour couvrir les dépenses d'éducation des enfants.

En résumé, il arrive que dans les ménages agricoles ou non agricoles, le plan d'éducation commande le plan de fécondité ainsi que les plans d'emploi, de mobilité, d'investissement et d'épargne. Une meilleure compréhension de divers comportements des ménages impliquerait dès lors de prendre en compte leurs relations éventuelles avec le coût de la scolarité des enfants.

## § 2ème - Influence du coût de l'éducation sur le niveau et le type d'éducation ; résultats de travaux antérieurs

Certains pourraient penser que la demande sociale d'éducation a été influencée dans le passé par des facteurs économiques mais ne l'est plus actuellement, compte tenu de l'accroissement général du niveau de vie et des mesures prises par les pouvoirs publics pour favoriser la scolarisation (développement des C.E.G. en milieu rural, du ramassage scolaire, des bourses). Les frais de scolarité qui restent à la charge des familles sont d'un montant très faible.

Mais il faut rappeler que, selon les données les plus récentes relatives à la formation des enfants d'agriculteurs, ceux-ci restent moins bien scolarisés que la moyenne des enfants. Ceci se manifeste par la fréquence élevée avant 16 ans de la scolarité sous forme d'apprentissage agricole et non agricole, par un faible taux de scolarisation dans le 2ème cycle du second degré au-delà de 16 ans, enfin par un faible taux de scolarisation supérieure spécialement dans certaines facultés et dans les grandes écoles. Or ces tendances générales ne semblent pas dues seulement au manque d'intelligence des parents et de leurs enfants comme en témoignent les résultats précédemment cités de l'enquête de l'I.N.E.D. sur les mobiles de la limitation des naissances dans les ménages d'un ou deux enfants.

Une précédente recherche faite par l'I.N.E.D. en 1962 sur l'entrée en 6ème avait montré que c'est surtout chez les cultivateurs et les salariés agricoles que les chances d'entrer en 6ème diminuent avec l'augmentation du nombre de frères et soeurs (A. GIRARD et H. BASTIDE, La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement, Population n° 3 de 1963, pp. 435-472,p.455).

D'autres études relatives à la scolarisation font apparaître que le coût de l'éducation détermine en partie soit le niveau soit le type de formation. Résumons les observations faites en ces matières, qu'elles concernent ou non les ménages agricoles ; nous indiquerons ensuite les voies par lesquelles les dépenses éducatives déterminent le taux de scolarisation et le choix du type de formation.

### A - le coût comme facteur de sous scolariation

Des divers travaux consacrés aux inégalités sociales de scolarisation, il ressort que leurs causes sont d'abord à rechercher dans les inégalités sociales de réussite scolaire, elles-mêmes liées à des différences d'héritage culturel. Mais à résultat scolaire égal, les taux de scolariation sont encore inégaux socialement. Dans ce cas aussi, l'explication doit faire appel à des données culturelles : les "aspirations des familles" sont inégales socialement, les enfants des classes populaires (paysans et ouvriers) subissent une "auto-élimination".

Cette auto-élimination n'aurait pas seulement des causes culturelles mais résulterait pour partie de causes économiques. C'est de qui ressort de travaux de l'I.N.E.D. et d'une enquête de l'I.N.O.P. C'est également l'explication qui est parfois donnée au fait que la scolarisation est plus élevée chez les filles que chez les garçons, chez les cadets que chez les aînés.

1 - Travaux de l'I.N.E.D.

A. SAUVY et A. GIRARD résument de la façon suivante le rôle respectif des facteurs culturels et des facteurs économiques dans les mécanismes de sélection scolaire (Population n° 2 de 1965, p. 227) :

| Stade | Handicap |
|---|---|
| 1 - réussite scolaire | : milieu familial (niveau culturel) |
| 2 - entrée en 6ème à réussite égale | : niveau économique et niveau culturel des parents. |
| 3 - passage de la 6ème à la 1ère | : le facteur économique prime souvent le facteur culturel. |
| 4 - passage de la 1ère à l'université | : le facteur économique prime plus encore le facteur culturel. |

Ce schéma met bien l'accent sur le fait que le coût de l'éducation exerce une influence d'autant plus importante sur le taux de scolarisation que le stade de formation est plus avancé. Mais, s'agissant du facteur économique, A. S. et A. G. affirment sans démontrer.

Des éléments de preuves peuvent être trouvés dans les résultats d'une recherche faite en 1965 sur des enfants qui, malgré leur réusssite scolaire, sont entrés directement dans la vie professionnelle à 14 ans (A. GIRARD et H. BASTIDE, Orientation et sélection scolaires : une enquête sur les enfants à la sortie de l'école primaire, Population n° 4 d'octobre-décembre 1965, pp. 605-626). La mise au travail était la plus fréquente parmi les enfants de cultivateurs exploitants. Le tableau suivant indique le "motif le plus important" de l'entrée en activité (op. cit., p. 614) :

| | Ensemble | Garçons | Filles | Profession du père | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Cultivateurs | Ouvriers agricoles | Ouvriers | Employés Fonct. | Commerçants | Retraités et indéterminés |
| Nombres | 940 | 536 | 404 | 432 | 57 | 204 | 93 | 103 | 48 |
| | % | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Motifs psychologiques | | | | | | | | | |
| désir de travailler | 24 | 31 | 15 | 19 | 32 | 23 | 31 | 34 | 27 |
| manque de goût pour les études | 13 | 10 | 16 | 11 | 7 | 15 | 13 | 15 | 17 |
| Motifs économiques | | | | | | | | | |
| manque de ressources | 17 | 16 | 18 | 8 | 35 | 28 | 21 | 11 | 36 |
| coût des études | 7 | 6 | 7 | 6 | 9 | 8 | 6 | 4 | 8 |
| besoin d'aide | | | | | | | | | |
| - du père | 13 | 19 | 7 | 25 | 2 | 1 | - | 15 | - |
| - de la mère | 8 | 1 | 18 | 15 | 2 | 3 | 1 | 4 | - |
| Autres motifs et indéterminés | 18 | 17 | 19 | 16 | 13 | 22 | 28 | 17 | 12 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Les motifs économiques sont plus fréquents que les motifs psychologiques chez les enfants de paysans et d'ouvriers. C'est chez les enfants de cultivateurs que les facteurs économiques agissent le plus. Les parents agriculteurs apparaissent particulièrement sensibles au fait que l'école concurrence le travail dans l'exploitation familiale. Chez les ouvriers, agricoles ou non, on invoque plutôt le manque de ressources de la famille.

2 - Enquête faite par l'I.N.O.P. en 1964 sur "l'orientation à la fin du premier cycle secondaire" (M. REUCHLIN et F. BACHER, Paris, P.U.F., 1969)

Quelles sont les raisons invoquées par les élèves qui envisagent d'interrompre leurs études après la 3ème ? (op. cit., pp. 52-53 et p. 203 et suivantes).

Le nombre des élèves qui déclarent souhaiter gagner immédiatement leur vie après la classe de 3ème est limité : 7 % des garçons et 8 % des filles. Ils se répartissent comme suit dans leurs réponses à la question "si vous désirez gagner votre vie immédiatement, est-ce pour une ou plusieurs des raisons suivantes ?"

| | G | F |
|---|---|---|
| 1 - On m'a déconseillé de poursuivre des études | 4 | 4 |
| 2 - Je ne réussis pas en classe | 16 | 15 |
| 3 - Je suis trop âgé pour entrer en 2 é | 12 | 11 |
| 4 - Mes parents n'ont pas les moyens de me faire poursuivre mes études | 11 | 11 |
| 5 - Les études me déplaisent | 20 | 20 |
| 6 - Il n'y a pas d'école qui prépare au métier que je veux faire | 4 | 2 |
| 7 - Je veux gagner ma vie pour être indépendant | 14 | 19 |
| 8 - Il n'y a pas d'établissement scolaire proche de mon domicile qui permette de continuer des études après la 3ème | 3 | 2 |
| 9 - Je désire aider financièrement mes parents | 17 | 15 |
| Totaux | 101 | 99 |
| Effectifs | 378 | 397 |

Les raisons invoquées le plus souvent concernent le désintérêt à l'égard des études ou l'échec scolaire et le désir d'aider financièrement les parents.

Le groupe, considéré dans son ensemble, obtient en moyenne des résultats inférieurs aux résultats moyens obtenus par les élèves ayant d'autres projets . Mais les élèves abandonnant leurs études pour des raisons financières sont d'un niveau relativement supérieur.

D'autre part, cette raison prend surtout de l'importance dans les familles d'ouvriers spécialisés et manoeuvres. Cette catégorie sociale est la seule dans laquelle sont excédentaires les réponses relatives au coût des études. Dans la catégorie des agriculteurs, une raison est donnée plus souvent que le hasard ne permettrait de l'attendre : "Je suis trop âgé pour entrer dans une classe de seconde".

En supposant que la scolarisation soit possible et acceptée, les diverses filières scolaires, qui sont accessibles compte tenu du niveau de réussite scolaire, sont inégalement coûteuses. Le choix entre divers types d'éducation peut être influencé par leurs coûts relatifs.

B - Influence du coût sur le type d'éducation

Les enfants des classes populaires sont proportionnellement plus scolarisés dans l'enseignement technique et dans l'enseignement agricole. Ce fait est d'abord dû à une moindre réussite scolaire à l'école primaire. A réussite égale, l'orientation vers les enseignements technique et agricole semble aussi plus accentuée chez les enfants d'ouvriers et de paysans. En fait, à notre connaissance, aucune enquête ne l'a montré ; les enquêtes de l'I.N.E.D. ont seulement fait apparaître que, chez les enfants de "réussite moyenne", les taux d'accès en C.E.G. et lycée sont inégaux selon les origines sociales (A. SAUVY et A. GIRARD, in "Population" et l'enseignement, I.N.E.D. collection Démographie et Sciences Humaines, Paris P.U.F. 1970 ; p. 235).

A réussite égale, le choix du type de formation n'est-il pas lié à des considérations financières ?

1 - Cas de l'enseignement technique

Cherchant à examiner si l'hypothèse des contraintes économiques peut rendre compte de l'orientation scolaire, C.GRIGNON (Les collèges d'enseignement technique, ronéo, 1970, p. 62) note : "plus coûteuse que le placement traditionnel auprès d'un employeur, l'entrée au C.E.T. l'est moins que l'entrée en 6ème... les élèves des C.E.T. ont plus de chances que ceux des C.E.G. ou des lycées d'obtenir une bourse capable de compenser le manque à gagner et les frais résultant de leur scolarisation : on comptait, en 1967, 64,3 % de boursiers dans les C.E.T. contre 46,7 % dans les C.E.G. et 33,7 % dans les lycées (1). En outre, c'est dans les C.E.T. que la réussite scolaire est la moins aléatoire...", les redoublements étant moins fréquents dans les C.E.T. et les chances de réussite aux C.A.P. plus grandes. Enfin, "les C.E.T. préparent à l'exercice d'une profession, alors que les débouchés des collèges et lycées paraissent incertains".

Les dépenses d'acquisition du diplôme technique seraient moindres, compte tenu du niveau intellectuel des élèves concernés, et la rentabilité de ces dépenses moins aléatoire.

---

(1) En fait, il faudrait examiner si les enfants d'un milieu social donné ont plus de chances d'obtenir une bourse dans l'enseignement technique que dans l'enseignement général.

2 - Cas de l'enseignement agricole secondaire

Pour ce type de formation, il faut distinguer entre l'enseignement permanent et l'enseignement à temps partiel. Le choix de l'enseignement agricole plutôt que de l'enseignement général ou technique, celui de la formation agricole à temps plein plutôt que de la formation agricole à temps partiel ou d'un autre enseignement à temps partiel, n'est-il pas commandé, pour un niveau donné de réussite scolaire, par des facteurs économiques ?

Comme pour l'enseignement technique, on pourrait invoquer le coût d'acquisition du diplôme et la sécurité du placement après l'obtention du diplôme. Rappelons à ce sujet que l'enseignement agricole a pour fonction de préparer à exercer soit les professions agricoles (ouvriers qualifiés et chef d'exploitation), soit les emplois des secteurs para-agricoles. L'offre, à moyen et long terme, de reprise de l'exploitation agricole familiale constituerait donc une incitation à s'orienter vers cette filière scolaire.

Que sait-on jusqu'à présent des facteurs de l'entrée des enfants d'agriculteurs dans l'enseignement agricole ?

- Enseignement agricole permanent

Dans une monographie d'établissement scolaire (Y. LAMBERT en collaboration avec P. DAUCE et G. JEGOUZO, à paraître), une comparaison a été faite entre les élèves d'origine agricole de l'enseignement général et ceux de l'enseignement agricole. Quatre observations sont à retenir :

1 - Il semble que des bourses soient plus facilement obtenues dans l'enseignement général ; mais ceci n'a pas pu être prouvé de façon sûre.

2 - Les élèves de l'enseignement agricole court ou long proviennent d'exploitations plus grandes.

3 - Chez les élèves du cycle agricole court, le choix de la formation agricole est largement déterminé par un échec scolaire dans l'enseignement général.

4 - L'orientation vers le cycle agricole long plutôt que vers le cycle long général semble moins lié à une moindre réussite scolaire qu'au fait que l'enseignement agricole secondaire prépare à exercer un métier, à la différence de l'enseignement général secondaire.

Ainsi, pour un niveau donné de réussite scolaire, l'offre d'emplois agricoles et l'assurance d'un placement à la fin de la scolarité seraient déterminantes dans le choix de l'enseignement agricole permanent, court ou long, plutôt que de l'enseignement général (ou technique).

Dans une étude relative à la formation agricole en Europe et en Amérique du Nord (O.C.D.E., La formation professionnelle agricole en Europe et en Amérique du Nord, Paris, 1963), il est relevé (p. 88) que dans la plupart des pays, les fils de petits exploitants bénéficient de l'enseignement agricole (1) dans une bien moindre mesure que ceux des

(1) sous-entendu : à temps complet ou partiel.

moyens et grands exploitants". Ceci peut être interprêté oomme voulant dire qu'il existe une tendance à s'orienter vers d'autres types d'enseignement quand la surface diminue, ce qui confirmerait les résultats de la monographie citée.

- Enseignement agricole à temps partiel

On sait que l'enseignement agricole à temps partiel est plus développé que l'enseignement agricole à temps plein. C'est une tendance observée dans un grand nombre de pays : selon l'étude précédente de l'O.C.D.E., il existe "une préférence persistante des agriculteurs pour les formules qui les privent le moins possible de leur fils sur la ferme familiale" (p. 45). Ce qui est présenté comme préférence n'est-il pas le résultat d'une stratégie de formation au moindre coût ?

Si on prend le cas de la France et l'exemple de la scolarité en Maison Familiale d'Apprentissage Rural (formation en école une semaine sur deux ou sur trois), il apparait que la scolarité ne coûte rien puisque d'une part les parents perçoivent des allocations familiales et éventuellement des bourses, et que d'autre part, l'enfant ainsi scolarisé travaille au moins à mi-temps sur l'exploitation des parents.

Le choix de cette filière scolaire est logiquement d'autant plus développé que les besoins en main-d'oeuvre de l'exploitation familiale sont, à court terme, plus grands, donc que la surface est élevée, toutes choses égales par ailleurs. C'est bien ce qui a été constaté en Ille-et-Vilaine dans une enquête faite sur la formation et les emplois des enfants nés entre 1945 et 1955 (P. DAUCE, G. JEGOUZO et Y. LAMBERT, La formation des enfants d'agriculteurs et leur orientation hors de l'agriculture, Résultats d'une enquête exploratoire en Ille-et-Vilaine, I.N.R.A., Station d'Economie Rurale de Rennes, janvier 1971). La réussite scolaire n'ayant pas été saisie dans cette étude, les résultats ont pour inconvénient de ne pas pouvoir être présentés pour divers niveaux de réussite scolaire.

Cette réserve étant faite, considérons les catégories d'éducation les plus élevées atteintes lors de l'enquête par les enfants qui ne sont plus scolarisés (tableau ci-après, op. cit., p. 39) ; précisons que la rubrique "formation agricole" correspond dans la quasi-totalité des cas à un cycle court agricole à temps partiel.

Quand la surface augmente, la formation primaire et la formation technique deviennent moins fréquentes alors que la formation générale secondaire et surtout la formation agricole sont plus nombreuses. Les tendances sont du même ordre pour les garçons et les filles et, dans chaque cas, elles sont significatives.

Comme la formation générale des enfants reste relativement rare même sur les grandes exploitations, la moindre fréquence des enseignements primaire et technique et la pratique plus courante de la formation agricole apparaissent comme les faits complémentaires essentiels des différences d'éducation selon les surfaces lorsque celles-ci augmentent. Dans la mesure où les parents font suivre aux enfants un enseignement de type professionnel (1), quand ils sont petits exploitants ils leur font plutôt

(1) étant entendu que l'enseignement agricole est considéré par les parents agriculteurs comme un enseignement professionnel.

apprendre un métier non agricole alors que lorsqu'ils sont établis sur de plus grandes surfaces, ils les orientent plutôt vers l'apprentissage du métier agricole, étant entendu que ce dernier apprentissage est compatible avec le travail sur l'exploitation familiale

- Catégories d'éducation la plus élevée : variations selon la surface de l'exploitation des parents -

| | | Formation primaire | Formation générale | Formation technique | Formation agricole | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| GARCONS | | | | | | |
| - moins de 10 ha | nbre | 42 | 5 | 17 | 9 | 73 |
| | % | 57,5 | 6,8 | 23,3 | 12,4 | 100 |
| - 10 à 20 ha | nbre | 42 | 8 | 19 | 35 | 104 |
| | % | 40,3 | 7,7 | 18,3 | 33,7 | 100 |
| - 20 ha et plus | nbre | 25 | 8 | 9 | 32 | 74 |
| | % | 33,8 | 10,8 | 12,2 | 43,2 | 100 |
| - total | nbre | 109 | 21 | 45 | 76 | 251 |
| | % | 43,4 | 8,4 | 18,0 | 30,2 | 100 |
| FILLES | | | | | | |
| - moins de 10 ha | nbre | 45 | 4 | 10 | 12 | 71 |
| | % | 63,4 | 5,6 | 14,1 | 16,9 | 100 |
| - 10 à 20 ha | nbre | 56 | 26 | 5 | 55 | 142 |
| | % | 39,5 | 18,3 | 3,5 | 38,7 | 100 |
| - 20 ha et plus | nbre | 28 | 10 | 4 | 34 | 76 |
| | % | 36,8 | 13,2 | 5,3 | 44,7 | 100 |
| - total | nbre | 129 | 40 | 19 | 101 | 289 |
| | % | 44,6 | 13,8 | 6,6 | 35,0 | 100 |

Femmes inactives lors de l'enquête incluses, apprentis en cours exclus.

## C - Voies par lesquelles le coût de l'éducation influence le taux de scolariation et le choix du type de formation

Distinguons ce qui concerne l'ensemble des ménages, agricoles ou non, et ce qui semble spécifique aux ménages agricoles.

### 1 - Données générales

A. VINOKUR (Thèse citée, p. 422) relève que le volume des ressources familiales par tête joue comme une variable-seuil qui détermine la capacité de l'unité familiale à supporter les coûts de l'éducation. Au-dessous de certains seuils de revenus, les dépenses d'éducation viennent en concurrence avec des dépenses de consommation incompressibles parce que correspondant à la satisfaction de besoins élémentaires.

A. VINOKUR ajoute qu'il devrait être possible d'évaluer au niveau national un seuil de ressources familiales "permissif" pour chaque type et niveau de formation.

Même au-delà du revenu-seuil, il existe divers comportements qui tendent à faire dépendre la demande d'éducation de son coût : on surestime ce coût parce que l'école secondaire n'a été accessible pendant longtemps qu'aux familles riches et à quelques rares ouvriers ; on craint le risque d'échec scolaire (redoublements, échecs aux examens) ce qui contribue aussi à surévaluer les dépenses d'éducation ; on escompte le futur à taux d'intérêt élevé parce qu'on vit "au jour le jour".

2 - Données particulières aux ménages agricoles

- les dépenses proprement scolaires sont plus élevées du fait de la plus grande fréquence de l'internat, des plus grandes distances à parcourir au titre du ramassage scolaire, de la plus forte fréquentation de l'enseignement privé.
- compte tenu de la mauvaise qualité de l'enseignement primaire rural, les risques de redoublements et d'échecs sont plus grands pour les enfants d'agriculteurs.
- on ignore qu'on a droit aux bourses ou bien on n'a pas l'assurance d'en obtenir une.
- le revenu agricole est fluctuant alors que les dépenses d'éducation sont stables, tout en étant irrégulièrement réparties au cours de l'année (cas de la rentrée scolaire).
- les propriétaires-exploitants ont un patrimoine à transmettre ce qui semble constituer une garantie de placement et de prestige social pour les enfants.
- les dépenses d'éducation sont concurrencées par les échéances des emprunts contractés pour achats de terres et de matériels.
- l'aide des enfants sur l'exploitation et dans les travaux ménagers permet aux parents de moins se fatiguer, de réduire leur durée de travail, d'accroître la rentabilité des investissements effectués ou d'éviter d'entreprendre une modernisation de l'exploitation.

Ces raisons font que le coût d'opportunité des dépenses d'éducation serait élevé pour les familles agricoles.

Conclusion

Si, pour de seules raisons économiques et financières, il y a arrêt de la scolarité ou orientation vers des filières d'apprentissage sur le tas (apprentissage agricole en particulier), il y a à long terme un certain gaspillage du capital intellectuel et une injuste inégalité des chances, dans la mesure où le degré de réussite scolaire autorisait un autre destin scolaire. Comme ce que l'on sait de ce problème est bien limité, il faut l'étudier davantage en mettant l'accent sur le rôle du coût d'éducation lié à l'inactivité.

Dans une première phase, il conviendrait d'examiner ex-post :

1) quelle est l'ampleur relative des dépenses d'éducation par rapport aux ressources des familles, le coût de l'éducation étant d'autant plus susceptible de déterminer la demande d'éducation qu'il représente une fraction plus élevée de ces ressources ?

2) quelles sont les catégories de ménages agricoles pour lesquelles la demande d'éducation n'est pas solvable ?

3) avec quelle fréquence "les études ne coûtent rien" du fait des aides financières des pouvoirs publics.

Dans un deuxième temps, il faudrait étudier si, ex-ante, la décision d'éducation dépend de facteurs économiques, pour un état donné des variables culturelles. C'est surtout à ce stade qu'on pourrait examiner les relations entre le plan d'éducation des ménages et leurs divers comportements.

+
+ +
+

## Section 3 - Comment évaluer les dépenses d'éducation des ménages agricoles ?

On envisagera uniquement la mesure des dépenses effectives, en excluant celle des coûts d'opportunité.

Selon A. PAGE, "... il faut convenir que le coût d'opportunité est un instrument de décision et non un instrument de comptabilisation" (La mesure des effets économiques de l'éducation, Revue Economique, n°2 mars 1964, pp. 209-273, p. 220). Le choix du revenu ou du salaire non gagné est en effet en partie arbitraire car il est presque impossible de déterminer l'emploi précis que l'enfant scolarisé aurait pu occuper. Il faudrait tenir compte de la conjoncture de l'emploi puisque celle-ci influe sur les possibilités de placement (il n'y a manque à gagner que s'il y a offre d'emploi) et sur les taux de salaire.

Pour les enfants d'agriculteurs, il y aurait lieu de prendre en compte une éventuelle offre d'emploi de l'exploitation des parents. Si dans l'exploitation il y a un besoin de main-d'oeuvre, le chef d'exploitation peut être obligé de recruter une main-d'oeuvre salariée, à défaut de pouvoir utiliser une main-d'oeuvre familiale. Dans ce cas, il ne serait pas illogique d'évaluer le coût implicite d'éducation en fonction du salaire agricole.

L'information recherchée ayant été précisée, nous ferons l'inventaire des sources de données.

### A - Information recherchée

#### 1 - Dépenses par enfant et par famille

- le montant des dépenses par enfant varie selon le régime des études (internat ou non établissement public ou privé) et selon le type et le niveau de scolarité.

  Il serait souhaitable de distinguer au moins entre (le primaire étant exclu) :

  . agricole court à temps partiel
  . agricole court à temps plein
  . agricole long
  . général secondaire - 1er cycle
  . général secondaire - 2nd cycle
  . technique
  . supérieur

- dans chaque cas, il convient de distinguer entre frais scolaires et autres dépenses de consommation.
- le montant des dépenses par famille varie selon le nombre d'enfants scolarisés, leur répartition selon l'âge, le sexe et les conditions de formation.
- un compte de l'éducation pourrait être établi faisant apparaître en emplois les différentes catégories de dépenses brutes d'éducation et en ressources les divers modes de financement. Cependant, en dehors de quelques ressources nettement affectées (bourses), on ne peut pour le reste que calculer un solde dont on ne peut dire qu'il soit financé par telle ressource particulière du ménage.

2 - Rapport des dépenses familiales d'éducation aux ressources familiales

Pour les ressources des familles (les impôts étant toujours déduits) on pourrait considérer 3 optiques : celle du montant total des ressources, celle du montant des ressources par unité de consommation, celle du montant des ressources par U.C. déduction faite des dettes à payer pour emprunts contractés antérieurement.

L'un des tableaux à obtenir serait le suivant :

$$\text{Rapport} \quad \frac{\text{dépenses familiales d'éducation (brutes ou nettes)}}{\text{revenu par U.C. (transferts sociaux liés à l'éducation inclus ou non)}}$$

| classe de revenu par U.C. \ nombre d'enfants | 1 | 2 | ... |
|---|---|---|---|
| (1) | | | |
| (2) | | | |
| . | | | |
| . | | | |
| . | | | |

3 - Les dépenses familiales d'éducation et les autres dépenses

Le financement de l'éducation peut nécessiter, pour les familles ayant de faibles revenus, l'absence ou la réduction d'autres dépenses, courantes ou d'investissement, du ménage ou de l'exploitation. On pourrait rechercher les principaux postes concernés en établissant un tableau du type suivant :

| classes de ressources disponibles/U.C. | 1 | | | | 2 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| classes de dépenses d'éducation/famille | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | |
| Dépenses | | | | | | | |
| . de l'exploitation | | | | | | | |
| achats de terre | x | x | | | | | |
| autres investissements | | moyenne/exploitation | | | | | |
| remboursements d'emprunts | | Ecart - type - Nombre de cas | | | | | |
| dépenses courantes de production | | | | | | | |
| . du ménage | | | | | | | |
| investissements en logement | | | | | | | |
| biens de consommation durables | | | | | | | |
| alimentation | | | | | | | |
| habillement | | | | | | | |
| santé-hygiène | | | | | | | |
| culture-loisire | | | | | | | |
| transports | | | | | | | |
| entretien | | | | | | | |
| "investissements privés" (actifs financiers ...) | | | | | | | |

Non seulement pour des motifs de financement, mais pour des raisons concernant le devenir de l'exploitation, il peut exister, comme on l'a indiqué plus haut, une interrelation entre l'éducation des enfants et la réalisation ou la non-réalisation d'investissements, notamment à long terme (achats de terre).

4 - Le financement des dépenses d'éducation et les différentes catégories de ressources des familles :

Pour les familles ayant un revenu agricole faible, la présence de dépenses d'éducation élevées est-elle liée à l'existence d'autres ressources et lesquelles ? Le tableau suivant montrerait l'évolution des ressources autres que le revenu agricole, en fonction du montant des dépenses d'éducation et du revenu agricole.

| classes de revenu agricole/U.C. | 1 | | | | 2 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| classses de dépenses d'éducation/famille | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | |
| salaires non agricoles | x | x | x | | | | |
| allocations familiales | x | x | x | | | | |
| bourses | moyenne/exploitation | | | | | | |
| autres transferts | écart - type ; nombre de cas | | | | | | |
| fermage, loyers, intérêts | | | | | | | |
| emprunts pour | | | | | | | |
| . exploitation | | | | | | | |
| . ménage | | | | | | | |
| ventes de terre | | | | | | | |
| autres liquidations d'actifs | | | | | | | |
| . placements | | | | | | | |

B - Sources des données

Tantôt les dépenses d'éducation sont évaluées à l'occasion d'enquêtes spécifiques. Tantôt elles se trouvent saisies parmi les diverses dépenses de consommation des ménages lors des grandes enquêtes de consommation ou bien dans les comptes de ménages tenus en milieu agricole par les Centres de Gestion.

1 - Enquêtes spécifiques sur les dépenses d'éducation des familles

Deux enquêtes de ce type ont été faites, jusqu'à présent, en France : l'une pour toutes les catégories de ménages, l'autre pour les seuls ménages d'exploitants agricoles.

La 1ère a été faite en 1964, sous la direction d'A. PIATIER, en collaboration avec l'Union Nationale des Associations Familiales. Elle porte sur un échantillon de familles qui ont accepté de remplir des questionnaires. Les données concernent des enfants de 6 à 18 ans scolarisés dans un établissement primaire, secondaire ou technique. Un certain nombre de résultats sont ventilés selon la catégorie sociale des parents. Publication : B. LEFEBVRE et J.P. VIGNAU, Enquête sur les dépenses des familles pour l'éducation de leurs enfants, Gauthier-Villars Paris, T. I et II 1966, T. III 1968.

La 2ème enquête a été faite en 1967-1968 par l'I.G.E.R. auprès de ménages d'agriculteurs volontaires. Il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif. Les données concernent 1 300 enfants scolarisés dans le primaire, le secondaire, le supérieur ou en formation professionnelle après 16 ans. Publication : S. ROSSIER, Coût de la scolarité en milieu rural, I.G.E.R., oct 1969.

L'une et l'autre étude ont pour insuffisance majeure de notre point de vue, de ne saisir que les frais scolaires et les bourses. On ne connait même pas les dépenses nettes de scolarité. Leurs données, pour intéressantes qu'elles soient, ne permettent pas de répondre aux questions que l'on se pose.

Une enquête faite en 1969 sur les frais de rentrée scolaire (livres, fournitures, équipement sportif, blouse, assurance) par la Confédération Syndicale des Familles appelle une remarque un peu identique (Le Monde du 15 sept. 1970). De toute façon, cette étude concerne des familles urbaines. Mais elle a, de notre point de vue, l'intérêt de relever que si le montant des frais de rentrée varie peu selon les familles, le montant des ressources familiales varie beaucoup à l'intérieur de l'échantillon, d'où un poids relatif des dépenses scolaires très différent selon les familles ; pour 20 % des familles dont le "revenu par tête" déclaré est inférieur à 250 F par mois, les frais de rentrée représentent plus de 100 % de la somme que possèdent les parents pour faire vivre l'enfant.

2 - Les enquêtes C.R.E.D.O.C. et I.N.S.E.E. sur la consommation des ménages

Quand toutes les dépenses de consommation des ménages sont évaluées, les dépenses d'éducation se trouvent nécessairement incluses. Mais ceci n'implique pas que l'on puisse estimer à part les dépenses éducatives en se fondant sur les résultats des enquêtes de consommation. Il faudrait en effet les isoler des autres dépenses de consommation ce qui suppose que l'on puisse répartir ces dépenses selon leurs bénéficiaires.

Une telle répartition ne soulève pas de grandes difficultés pour les frais de scolarité, si tout au moins les dépenses des ménages sont classées par fonction et non pas par nature. En fait, dans l'enquête permanente sur les dépenses des ménages que réalise l'I.N.S.E.E. depuis 1965, le classement est effectué par nature. On n'isole ainsi que "les frais de scolarité et d'internat payés directement à l'établissement" (Etude et Conjoncture, n° 11, nov. 1967, p. 45), c'est-à-dire une partie seulement des dépenses effectives d'éducation.

Même si tous les frais de scolarité sont estimés séparément, il restera à individualiser les autres consommations non alimentaires et les consommations alimentaires pour avoir le coût total d'éducation. Une tentative de cet ordre a été faite par le C.R.E.D.O.C. lors d'une enquête effectuée en 1963 pour le compte de l'Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales (C.R.E.D.O.C. et U.N.C.A.F., Les conditions de vie des familles, Paris 1967 ; pp. 249 à 267). L'objectif était d'estimer "le coût d'un enfant" dans les ménages urbains de salariés du commerce et de l'industrie, que l'enfant soit ou non scolarisé. Les évaluations faites n'ont pas pris en compte l'âge des enfants.

Notons enfin que les enquêtes I.N.S.E.E. ne fournissent pas de données suffisantes sur les ressources des ménages agricoles et n'isolent pas les transfert sociaux liés à l'éducation, ni les divers modes de financement des dépenses éducatives.

3 - Comptes de ménages établis par les Centres de Gestion et d'Economie Rurale

Cette source peut fournir des données très complètes à la fois sur les diverses dépenses effectives d'éducation, les frais proprement scolaires étant isolés, sur les divers types de financement, sur l'activité agricole partielle des enfants scolarisés, enfin sur le total des ressources familiales.

Mais les dépenses d'éducation, quelles soient de scolarité ou d'inactivité, ne sont pas individualisées. En outre, il faut rechercher des informations complémentaires auprès des familles pour caractériser la scolarité de leurs enfants. Enfin, le nombre de comptes de ménages actuellement tenus est très faible par département, ce qui limite la portée des évaluations qui peuvent être faites.

Comme les comptes de ménages établis par les Centres de Gestion sont actuellement la meilleure source d'informations sur les dépenses d'éducation des familles agricoles, il apparaît souhaitable de faire un essai d'exploitation en prenant l'exemple d'un département. Une source statistique de portée plus générale sera ensuite recherchée.

+
+ +
+